

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2548

présenté par
M. Le Fur

ARTICLE 23

À l'alinéa 3, supprimer les mots :

« et en priorité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à diriger les étudiants en dernière année du diplôme d'études spécialisées de médecine générale exclusivement vers les déserts médicaux.